



À l'occasion du 40^e anniversaire de l'entrée en vigueur du Code des professions, en 2014, l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec a créé le Prix Carrière remarquable.

Nommé aujourd'hui Prix Carol L. Richards, en l'honneur de sa première lauréate, cette prestigieuse distinction vise à reconnaître le parcours exceptionnel d'un professionnel de la physiothérapie qui s'illustre tant par ses capacités de leadership, d'initiateur de projets ou de recherches d'envergure que par son engagement profond à faire rayonner la physiothérapie au Québec et ailleurs.

Cette récompense souligne le cheminement d'un individu d'exception qui mérite toute la reconnaissance de ses pairs.

SÉLECTION DES CANDIDATURES ↓

Candidature ouverte ou proposition par les autorités de l'Ordre

Admissibilité au prix



- ✓ Membre ou ancien membre de l'OPPQ, physiothérapeute ou thérapeute en réadaptation physique
- ✓ Détenir au moins 25 années d'expérience en physiothérapie
- ✓ Doit avoir contribué d'une façon particulièrement importante et durable, par l'ensemble de sa carrière, à la physiothérapie au niveau national ou même international
- ✓ Ne pas être employé par l'OPPQ ou être membre du conseil d'administration

Critères de sélection

Le lauréat de cette récompense se sera démarqué au cours de sa carrière à plusieurs niveaux :



- ✓ est un leader engagé et estimé par ses pairs et considéré comme un mentor par plusieurs ;
- ✓ a influencé la profession au niveau clinique, de l'éducation ou de la recherche ;
- ✓ a contribué de manière indéniable à l'avancement, au développement et au rayonnement de la physiothérapie ;
- ✓ bénéficie d'une visibilité publique par des publications, des conférences ou des positions influentes au sein de diverses organisations ;
- ✓ a obtenu une reconnaissance antérieure en recevant d'autres prix et honneurs.

Soumettre une candidature

Toute personne qui répond aux critères d'admissibilité peut soumettre sa candidature ou celle d'un collègue au plus tard le dernier vendredi du mois d'avril de chaque année. Pour présenter une candidature, les membres sont invités à présenter un texte justificatif à : communications@oppq.qc.ca ou par la poste à :

Prix Carol L. Richards

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

7151, rue Jean-Talon Est, bureau 700

Anjou (Québec) H1M 3N8

Veillez noter que l'OPPQ n'impose aucune restriction quant à la longueur du texte qui lui est remis dans la mesure où celui-ci met suffisamment en valeur la qualité et la pertinence de la candidature soumise.

Sélection du lauréat

L'OPPQ procédera à la sélection du candidat lors du comité exécutif du mois de mai de chaque année et la décision sera entérinée par le conseil d'administration qui suivra.

Remise de prix

Le prix sera remis dans le cadre de l'événement annuel de développement professionnel *Physiothérapie 360°*. Le lauréat recevra son prix des mains du lauréat de l'année précédente. Dans le cas où ce dernier serait dans l'impossibilité de se présenter à la remise des Prix, la remise du prix sera assurée par le président de l'OPPQ.

PRIX CAROL L. RICHARDS